Chers amis,

Le nouveau conseil municipal est en place depuis le 9 mars dernier après avoir recueilli plus de 87% de vos suffrages.

Cela témoigne de la reconnaissance du travail accompli par les municipalités successives et aussi de la confiance et de l'espoir que vous placez en cette nouvelle équipe. Permettez-moi de vous remercier au travers de ces quelques mots pour votre soutien.

Les 8 femmes et 7 hommes nouvellement élus sont à présent au travail afin d'assurer la poursuite des projets déjà engagés et de mettre en place de nouvelles actions afin de vous accompagner dans votre vie quotidienne et de pérenniser le développement communal.

Les orientations qui vous ont été présentées pendant la campagne électorale feront l'objet durant ces six années d'une planification.

Bien entendu, comme par le passé, vous continuerez par le biais d'une lettre ou de notre site internet, à être régulièrement informés des projets et des actions municipales. Aujourd'hui il me paraissait important de vous présenter le nouvel organigramme de notre conseil municipal, les délégations des élus, les missions de chacun.

Notre équipe est en place. La tâche qui nous attend est immense. Sans avoir perdu de temps, l'équipe municipale est déjà au travail, à votre service, pour le bien de la collectivité et de l'intérêt général.

Le Maire, Pierre-Henri ILHES



Composé de 15 personnes d'origine et de milieux socio-professionnels divers, le nouveau conseil municipal de La Redorte est à présent installé pour assurer la gestion du quotidien, mais aussi pour développer le territoire communal.

Par rapport au conseil municipal de 2001, l'équipe a été rajeunie, féminisée et enrichie de nouvelles personnalités aux motivations et compétences variées.

Le vendredi 14 mars le maire a été élu à l'unanimité.

Pierre-Henri ILHES attaque alors son troisième mandat au poste de Maire. Souhaitant mettre en place une organisation moderne et efficace, novatrice et dynamique, 3 adjoints ont été élus et 5 conseillers municipaux se sont vus confier des délégations spéciales.

Des adjoints pour assurer l'administration générale et suivre des dossiers spécifiques :

▶ Michel CASSAN a été élu 1er adjoint. Travaillant déjà en étroite collaboration avec Pierre-Henri ILHES, il assure la continuité de la vie municipale en cas d'absence du maire. Il a reçu les délégations de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la sécurité-inondations.

▶ Andrée PONCET occupe la place de 2^{ème} adjointe. Assurant l'important dossier de l'action sociale, elle a aussi en charge la solidarité et le lien social à l'intérieur du village.

▶ Joseph ETIENNE au poste de 3 ème adjoint assure le lien avec les nouvelles générations d'élus et s'occupera plus particulièrement du tourisme et de la communication.

Chacun des adjoints a présenté à Monsieur le Maire sa feuille de route pour les mois à venir. Cette dernière a été évoquée lors de la séance du 26 mars dernier.

Un quatrième poste d'adjoint est soumis à réflexion afin de répondre du mieux possible à la réalité des problèmes locaux. Il sera créé selon les besoins communaux et en temps voulu.



Des conseillers municipaux aux délégations spéciales

La loi du 13 août 2004 sur les « Libertés et responsabilités locales » donne à présent la possibilité aux maires de confier des délégations de fonction à des conseillers municipaux. Totalement novatrice, cette volonté de délégation voulue par le maire permet de faire face aux projets actuels mais aussi de préparer l'avenir. Afin d'être plus proche des administrés et de répondre le plus efficacement et rapidement possible aux attentes des Redortais, par arrêté municipal, Monsieur le Maire a confié des délégations de fonction à 5 conseillers municipaux.

- ▶ Bernard MÁURI s'est vu confier la délégation « jeunesse, associations et milieu culturel ». Il est l'interlocuteur privilégié des associations redortaises et fera le lien de la politique culturelle locale.
- ▶ Josette LABERGERIE a la délégation aux affaires scolaires.
- ▶ Christian MAGRO est chargé de la médiathèque et des nouvelles technologies. Alors qu'internet est un outil indispensable aujourd'hui dans la promotion de notre territoire et l'information municipale, cette délégation vient renforcer les moyens de communication déjà en place.
- ▶ Johanna GROETZNER obtient la délégation à la vie de la bibliothèque-médiathèque municipale. En interaction avec le milieu scolaire, les associations et les projets culturels, elle aura en charge la gestion des évènements culturels et littéraires.
- Parce que la vie économique locale repose en grande partie sur la profession viticole, Monsieur le Maire a souhaité confier une délégation aux affaires viticoles à **Christophe ESTAMPE**.

L'ensemble des élus municipaux est appelé à travailler autour de cette structuration. En duo, trio ou par petits groupes, tous les conseillers ont ainsi intégré le nouveau modèle d'organisation municipale souhaité par le maire.

Des délégués aux différentes structures intercommunales

Le Code Général des Collectivités Territoriales demande aux conseils municipaux nouvellement élus de désigner leurs représentants aux différentes structures et syndicats intercommunaux. Ces derniers ont jusqu'au 18 avril pour se réunir et élire leur bureau.

Lors de sa séance du 26 mars dernier, le conseil municipal a élu ses délégués et représentants communaux. (T = Titulaires ; S = Suppléants)

Communauté de communes du Haut-Minervois

(T): Andrée Poncet; Bernard Mauri; Pierre-Henri Ilhes (S): Christian Magro; Julie Béziat; Michel Cassan

Syndicat intercommunal de cylindrage

(T): Christophe Estampe; Benoît Pradal

SIAHBAD (Argent-Double et Rivassel)

(T): Michel Cassan; Pierre-Henri Ilhes(S): Cindy Bartolotti; Christian Magro

Syndicat de gestion Collège Rieux-Minervois

(T): Josette Labergerie

(S): Laurence Resplandy

Quelques chiffres

- . 606 votants sur 822 inscrits
 - . 87.71% en moyenne pour "La Redorte au Coeur"
 - . 15 élus, dont 8 femmes et 7 hommes
 - . 42 ans : moyenne d'âge de l'équipe municipale

Commission d'Appel d'Offres

- (T): Cindy Bartolotti; Johanna Groetzner; Joseph Etienne
- (S): Audrey David; Christophe Estampe; Benoît Pradal

Pays Carcassonnais

(T): Christian Magro (S): Joseph Etienne

Association de développement "Chaudron Minervois"

(T): Johanna Groetzner

(S): Julie Béziat

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale):

Audrey David ; Josette Labergerie ; Nathalie Lescure; Bernard Mauri ; Andrée Poncet ; Laurence Resplandy

Cette commission sera renforcée par la présence de 6 personnes non élues désignées par le maire et le préfet de l'Aude.

Ainsi pourra être mise en place la structure s'intitulant « les personnes référentes quartiers » assurant la création de relais et d'écoute pour les personnes en perte d'autonomie. Ce futur CCAS sera l'instance forte en matière d'aide sociale communale.

Avec cette nouvelle répartition des tâches et des missions, avec cette nouvelle organisation, **l'équipe** municipale est à présent au travail pour élaborer le budget 2008 avant le 30 avril prochain, réaliser l'aménagement de l'avenue des lotissements, mettre en place l'édition 2008 des «Jeudis d'été »...

Un programme chargé pour une équipe motivée et dynamique.

